

dans les tranchées garde-feu, des installations de radio et des radiotéléphones portatifs à bord d'aéronefs, le télex et le bélinographe.

Manitoba. Au Manitoba, l'administration des terres forestières de la Couronne est du ressort de la Division des ressources renouvelables du ministère des Ressources renouvelables et des Services de transport. La Division comprend trois sous-divisions chargées de certaines fonctions relatives à l'administration et à l'aménagement des forêts et des terres forestières.

La Division de la planification est chargée de l'élaboration de plans et de programmes à court et à long termes visant l'utilisation des ressources forestières et des terres. La Section de l'inventaire forestier fournit les renseignements et les données de base nécessaires. La Section de la recherche forestière effectue des recherches pratiques en vue de l'élaboration de programmes, en particulier dans le domaine de la sylviculture. Le Bureau de la vente du bois est chargé de la délivrance des licences et des permis, de l'établissement de la statistique et de la collecte des redevances pour la coupe du bois. La Division des opérations assure la mise en œuvre des programmes et projets forestiers et aide à l'élaboration de plans destinés à des zones particulières dans les quatre régions de la province.

A l'intérieur de la Direction des terres et forêts, la Section des programmes forestiers s'occupe de l'administration des lois et règlements relatifs aux forêts. Les lignes directrices de la politique, les programmes et les procédures relèvent des sections de la Division chargées de la protection des forêts, de l'aménagement du bois et de la sylviculture.

Ces sections coordonnent la lutte contre les incendies, les parasites et les maladies, et contrôlent les mesures visant la propagation, l'amélioration, l'aménagement et la coupe du bois en forêt. On entretient une pépinière provinciale de façon à assurer le reboisement des terres de la Couronne dégarnies, et plusieurs plantations de semenciers ont été créées pour améliorer le stock des pépinières. Des plants sont fournis aux agriculteurs pour leurs boisés et aux producteurs commerciaux d'arbres de Noël; plus de 4 millions sont plantés en moyenne chaque année dans le cadre des projets de reboisement des terres de la Couronne. Les programmes classiques de plantation sont en régression dans certaines régions, et le reboisement des terres dénudées s'effectue par la scarification et l'ensemencement. L'amélioration des peuplements consiste dans des travaux d'éclaircissement, de débroussaillage et de pulvérisation de produits chimiques en vue d'éliminer les essences indésirables et d'encourager la croissance d'arbres recherchés. Des inventaires forestiers portant sur quelque 10,350 milles carrés (26 806 km²) permettent d'élaborer des plans de travail d'après la quantité de bois qu'il est permis d'abattre chaque année, par secteur d'aménagement.

Des licences d'aménagement forestier peuvent être accordées pour des périodes pouvant aller jusqu'à 20 ans, et sont renouvelables; les autorisations de vente du bois sont valables pour au moins un an, et les permis de coupe pour des périodes pouvant aller jusqu'à un an. Deux usines de pâtes et papiers et une grande scierie constituent l'assise de l'industrie de la première transformation du bois au Manitoba. Une douzaine de scieries et d'entreprises de taille intermédiaire viennent augmenter la production de ces usines. De nombreuses petites scieries et entreprises de coupe fournissent le reste de la production au niveau de la première transformation.

Le regain d'intérêt porté au nord du Manitoba a donné lieu à la mise sur pied d'un certain nombre d'entreprises de coupe et de produits forestiers dans les régions reculées de la province. Ce mouvement se poursuivra, car c'est là un bon moyen de résoudre les problèmes socio-économiques des localités isolées et de tirer un meilleur profit des ressources forestières.

Un service de protection contre les incendies de forêt couvre 128,370 milles carrés (332 477 km²) et comporte des zones prioritaires dans les régions plus difficiles d'accès. Les incendies sont décelés grâce à un vaste réseau de tours de guet et à un système de détection aérienne hautement efficace, doublé de